



## FORMULAIRE DE RÉPONSE AUX QUESTIONS CONCERNANT LE PACTE ASSOCIATIF

Ce formulaire est le document qui sera dépouillé.

Nous vous demandons de respecter le format qui vous est proposé et de ne pas dépasser une taille de document de **10 pages** au total. Nous sommes cependant conscients que certaines questions nécessiteront des développements plus importants que d'autres et il vous est loisible d'opérer des « glissements d'espace » d'une question à l'autre.

Ce formulaire est à renvoyer sous format électronique à l'adresse suivante :

[consultation@pacteassociatif.be](mailto:consultation@pacteassociatif.be)

Si vous avez des questions d'information vous pouvez vous adresser soit aux Ministres fonctionnels compétents dans votre domaine soit aux points de contacts suivants dans les cabinets des Ministres Présidents :

- Communauté française : Pierre Verbeeren ([pierre.verbeeren@cfwb.be](mailto:pierre.verbeeren@cfwb.be)) et Daniel Hubermont ([daniel.hubermont@cfwb.be](mailto:daniel.hubermont@cfwb.be))
- Commission communautaire française : Anne Collard ([acollard@cerexhe.irisnet.be](mailto:acollard@cerexhe.irisnet.be))
- Région wallonne : Véronique Cabiaux ([veronique.cabiaux@gov.wallonie.be](mailto:veronique.cabiaux@gov.wallonie.be)) et Jean-Marie Lefebvre ([jeanmarie.lefebvre@gov.wallonie.be](mailto:jeanmarie.lefebvre@gov.wallonie.be))

1. Etes-vous d'avis que la conclusion d'un Pacte associatif soit opportune ?

2. Pouvez-vous exprimer votre point de vue sur la nature du Pacte associatif ?

3. Pouvez-vous exprimer votre point de vue sur le champ d'application du Pacte associatif ?

4. Pouvez-vous exprimer votre point de vue sur la représentation structurelle du monde associatif qu'il conviendrait d'organiser ?

5. Pouvez-vous exprimer votre point de vue sur les modalités à prévoir pour l'adhésion explicite au Pacte associatif ?

6. Pouvez-vous exprimer votre point de vue sur les formules à mettre en œuvre pour assurer le suivi de celui-ci ?

7. Identifiez les principes les plus importants qui, de votre point de vue, doivent figurer prioritairement dans le Pacte associatif.

8. Quelles sont les autres remarques dont vous souhaitez faire part aux Exécutifs ?

